DROIT SOCIAL

Licenciement pour motif personnel : qualifier, procéder et sécuriser la décision

La procédure de licenciement pour motif personnel est connue mais ses marges d'appréciation restent étroites. La qualification du motif, la rédaction de la lettre et le respect des délais concentrent l'essentiel des décisions défavorables, souvent pour des raisons de forme plus que de fond. Cette journée s'adresse à des praticiens et travaille la construction du dossier avant toute décision : choix entre faute et insuffisance, preuve des griefs, rédaction de la lettre qui fixe les limites du litige, conduite de l'entretien préalable et traitement du préavis. Elle se distingue de la formation consacrée au licenciement économique par son centrage sur la personne du salarié.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 279 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs et responsables des ressources humaines, juristes en droit social, responsables des relations sociales et managers conduisant des procédures de licenciement.

PRÉREQUIS
Une pratique confirmée des procédures disciplinaires et de rupture est nécessaire.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier le motif personnel invoqué et vérifier sa consistance
- Réunir et dater les éléments de preuve des griefs reprochés
- Conduire l'entretien préalable et formaliser les échanges
- Rédiger une lettre de licenciement précise et motivée
- Traiter le préavis et les documents de fin de contrat
- Anticiper les arguments de contestation et les risques de requalification

03 Programme détaillé

M1 Choisir et qualifier le motif

- Le fond avant la procédure
- La distinction entre motif disciplinaire et motif non disciplinaire
- L'insuffisance professionnelle et l'insuffisance de résultats
- Les degrés de faute et leurs conséquences sur le préavis
- Les motifs interdits et les situations protégées
- La constitution du dossier de griefs dans la durée
- Cas pratique : Qualifier une série de griefs et décider du motif soutenable devant un juge.

M2 Dérouler la procédure

- Chaque étape a sa date et sa forme
- La convocation à l'entretien préalable et ses mentions
- Le déroulement de l'entretien et le rôle de la personne qui assiste
- Les délais à respecter entre les étapes
- La notification et la motivation de la décision
- La demande de précision des motifs et la réponse de l'employeur
- Mise en situation : Conduire un entretien préalable face à un salarié assisté qui conteste les faits.

M3 Rédiger et sécuriser la sortie

- La lettre fixe les limites du litige
- La rédaction des griefs dans la lettre de licenciement
- Les mentions qui fragilisent la décision
- Le traitement du préavis et de la dispense
- Les documents de fin de contrat et le solde des comptes
- Les suites possibles et les postures de négociation
- Atelier : Réécrire une lettre de licenciement imprécise pour la rendre opposable.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 279 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr